

APPEL À CANDIDATURES

Start Est 2e rencontres du capital et de l'innovation du Grand Est

Région Alsace 27 et 28 novembre 2008

Start Est est né de la volonté conjointe des acteurs de l'innovation et des professionnels du financement du Grand Est de doter leurs régions d'un événement annuel de rencontres entre créateurs innovants et investisseurs.

Cette opération s'inscrit pleinement dans la politique engagée en faveur de la recherche, de l'innovation et de la création d'entreprise, et plus particulièrement sur les processus de financement et d'accompagnement des projets innovants.

La vocation de Start Est est autant d'identifier et de qualifier les porteurs de projets innovants représentant un potentiel de développement économique, que d'informer et d'entretenir des relations étroites avec les financeurs de projets qu'ils soient capital risqueurs, capital développeurs, fonds communs de placement à l'innovation ou investisseurs privés.

Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé auprès des porteurs de projets innovants. Les candidatures sont à remettre au plus tard le 30 septembre 2008.

Contact : Didier Schoenacker
didier.schoenacker@region-alsace.eu

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.4saisons-innovation.eu/start-est.html

ILS NOUS ONT REJOINT

• JPR Finances

L'alternance après le bac Un atout pour la compétitivité

Près d'un tiers des jeunes* pensent que l'alternance est réservée aux élèves qui ne réussissent pas dans les filières classiques. C'est mieux mais c'est encore trop. Trois obstacles doivent être levés pour favoriser la réelle montée en puissance de l'alternance : distorsions d'image, insuffisance de l'offre sur le territoire et ambiguïtés entretenues par les différents acteurs sur sa finalité même.

CAP mais aussi master en ressources humaines

Traditionnellement, l'apprentissage permet de se former aux métiers du secteur de l'artisanat. Cependant, la tertiarisation de l'économie a conduit à une désaffection pour les secteurs primaire et secondaire et à un moindre attrait des métiers manuels auprès des jeunes ce qui se répercute sur la notion d'apprentissage. Moins de 10000 étudiants sur plus d'un million ont signé un contrat d'apprentissage. Trop de jeunes ignorent encore qu'ils peuvent obtenir un diplôme bac +5 en alternance, y compris à l'ESSEC. Il faut faire savoir aux jeunes générations que nous sommes aujourd'hui bien loin du cliché sur l'apprentissage qui en ferait une filière réservée à l'élève démobilisé par ses études.

La complexité du dispositif fait reculer jeunes et employeurs

Ce qui embarrasse une entreprise de taille importante devient un sérieux casse-tête pour les plus petites. Le contrat d'apprentissage relève de la formation initiale et le contrat de professionnalisation de la formation continue : interlocuteurs et circuits financiers ne sont donc pas les mêmes. Autant de

rouages, autant d'obstacles en mesure de décourager la bonne volonté des recruteurs et des candidats. Les Régions, compétentes financièrement dans l'apprentissage, gèrent leurs moyens en fonction des priorités de leur territoire. Mais l'absence d'harmonisation dans leurs modalités de financement et dans les critères présidant au versement des primes induit de grandes disparités entre elles et, de ce fait, dans les aides destinées aux apprentis et aux employeurs. Certaines Régions considèrent les jeunes avant tout comme des étudiants et leur octroient les mêmes facilités, d'autres les considèrent d'abord comme des salariés ce qui déplace vers eux et leurs employeurs l'imputation des dépenses.

Parallèlement aux efforts que doivent fournir les acteurs pour modifier l'image de l'alternance et en renforcer l'attractivité, il leur faut apporter des réponses appropriées en matière d'offre, au plan géographique comme à celui des niveaux de formation proposés.

La nécessaire extension du domaine de l'alternance...

Les jeunes hésitent à se rendre dans un CFA trop éloigné de leur domicile et ne peuvent pas toujours assumer les frais d'un déménagement qui les en rapprocherait.

Il est indispensable de resserrer le maillage géographique pour que métiers et diplômes soient accessibles partout où les besoins des entreprises s'avèrent pérennes.

Élargir l'offre de diplômes constitue une autre nécessité pour des secteurs comme les banques,

l'informatique ou l'assurance, qui ont besoin de diplômés de haut niveau d'expertise.

Les universités et les écoles proposent environ 250 masters en banque/finance, souvent trop généralistes, contraignant ainsi les employeurs à dispenser des formations complémentaires pour assurer « l'opérationnalité » des jeunes. De plus, seuls 10 % de ces cursus universitaires peuvent être suivis en apprentissage. Les banques souhaitent des masters professionnels, incluant des formations correspondant à des référentiels-métiers, dans une logique à la fois de standardisation et d'homogénéisation, pour faciliter la mobilité des futurs titulaires.

Toutes les formules doivent être explorées pour concilier l'insertion des jeunes et la satisfaction des besoins de recrutement.

Pour faire progresser l'alternance, les acteurs doivent à l'évidence travailler ensemble, mais partagent-ils vraiment les mêmes objectifs ?

Et si les acteurs parlaient d'une seule voix ?

Bien sûr, l'alternance est une voie de formation. Pour certaines entreprises, elle n'est que cela.

Cependant, après avoir longtemps craint que l'accueil d'un apprenti désorganise leur service, de nombreuses entreprises se rendent compte qu'il n'est pas un stagiaire mais un salarié en phase de pré-recrutement, qui sera très vite opérationnel. Ainsi, la profession bancaire qui prévoit une augmentation de 10 % d'alternants par an pendant trois ans recrute en CDI 3/4 d'entre eux, une fois leur diplôme obtenu.

Au vu de ces éléments, il ne semble pas concevable de faire l'économie de la réflexion, du dialogue et d'une construction commune. En effet, les acteurs sont « contraints » au partenariat: pas de master en alternance sans les universités, pas de CFA sans les Régions, pas d'emploi sans entreprise, pas de recrutement sans jeunes à recruter... Voilà une logique admissible par tous ! Il en est une autre: nous savons que dans les prochaines années les besoins de recrutement seront soutenus. Parallèlement, les jeunes espèrent trouver leur place sur le marché du travail.

Au-delà de l'alternance, la vraie question est celle de la professionnalisation des parcours quels qu'ils soient. Les entreprises et les professions devraient être associées plus directement à l'élaboration des diplômes et « les crédits affectés en priorité aux formations offrant des perspectives d'emploi durable », cela afin de laisser sa place à toute voie de formation efficace, dans l'intérêt des jeunes et des entreprises.

L'enjeu, c'est en somme la banalisation de l'alternance pour qu'elle soit enfin perçue pour ce qu'elle est: une voie de formation comme une autre, permettant d'accéder aux mêmes métiers et diplômes que la voie classique, l'expérience grandeur nature de l'entreprise en plus.

Centre de Formation de la Profession Bancaire
Cet article est une synthèse du dossier paru dans le premier numéro de Passerelles: la lettre, publication du CFPB

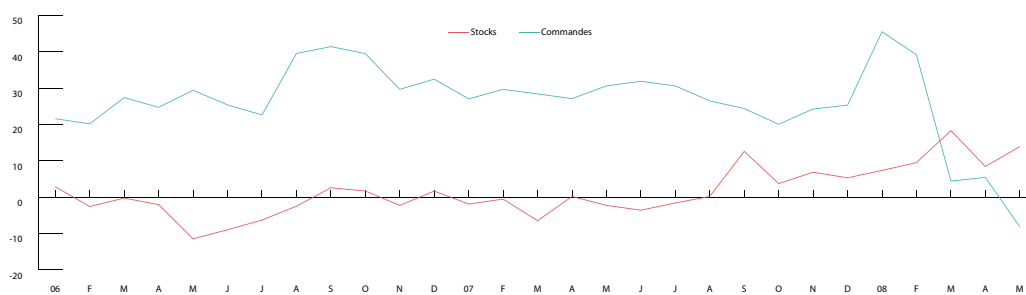
* selon trois enquêtes rendues publiques en 2007: CCI de Paris - FNPCA
Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat -
http://www.artisanat.info/communication/presse/pdf_presse

** Jean-François Bernardin, président de l'ACFCI Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

(source: Banque de France Strasbourg)

SITUATION DES CARNETS ET DES STOCKS DE PRODUITS FINIS
À COMPTER DE FÉVRIER 2008, L'ANALYSE PORTE SUR DES DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES.



Les textes publiés dans cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs